

**Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Section de droit civil tenue  
le 20 mars 2019 à 16 h 30, salle FTX202**

---

- PRÉSENTS :** La doyenne Céline Lévesque; la vice-doyenne aux études Mariève Lacroix; les professeurs Thomas Burelli, Audrey Ferron-Parayre, et Mona Paré; le doyen adjoint et secrétaire Pierre Thibault; la coordonnatrice de la maîtrise en droit notarial, Maître Natacha Bouffard; les étudiants Éliane Boucher, Molié Deblois-Drouin (v.-p. académique), Gabriel Darquenne et Olivier Lacoursière (président de l'AEEDCO, observateur).
- EXCUSÉS :** La vice-doyenne à la recherche et aux communications Margarida Garcia; les professeurs Vincent Caron et Katherine Lippel; Maître Chantal Donaldson, bâtonnière de l'Outaouais; Maître Geneviève Parent, représentante de la Chambre des notaires; Maître Jean-Paul Osborne, représentant du Barreau; Catherine McGoveran (Bibliothèque Brian-Dickson); les étudiantes Émilie Morissette et Mélanie Vermette.
- INVITÉE :** Reine Chaar, responsable des services scolaires et conseillère aux études.
- 

**1. Adoption de l'ordre du jour :**

Gabriel Darquenne propose, appuyé par Mona Paré, que l'ordre du jour soit adopté.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 février 2019 (Conseil 2018-2019 03) :**

Audrey Ferron-Parayre propose, appuyée par Mona Paré, que le procès-verbal de la réunion du 6 février 2019 soit adopté. Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**3. Affaires découlant du procès-verbal :**

Aucune.

**4. Informations de la doyenne :**

*Planification stratégique*

La planification stratégique Imagine 2030 a débuté par une grande séance de remue-méninges et une autre activité aura lieu le mercredi 27 mars à 11 h 30. Une séance-éclair se tiendra dans la salle FTX202 en présence de professeurs, de membres du personnel administratif et d'étudiants.

### *Gala Grand Maillet*

Le Gala Grand Maillet organisé par les étudiants aura lieu le jeudi 28 mars à l'hôtel Hilton. Il reste encore quelques billets.

### *Budget*

La Section a été informée à la fin de la semaine dernière de son enveloppe budgétaire préliminaire pour l'année 2019-2020. Nous sommes en attente du budget de l'Ontario prévu le 11 avril.

## **5. Discussion au sujet des examens finaux : planification, horaires, et déroulement :**

Le doyen adjoint explique que la mise à l'horaire des examens finaux est faite par le personnel du Secrétariat scolaire en fonction des modalités établies par les professeurs dans leurs syllabus de cours. Au moment de faire leurs choix de cours en juin, les étudiants connaissent l'horaire des examens finaux des sessions d'automne et d'hiver.

L'avantage de cette façon de faire est de pouvoir bien planifier son horaire. Le désavantage est que certains cours peuvent être en conflit; les étudiants ne peuvent donc pas choisir leurs cours optionnels indépendamment de l'horaire des examens, comme cela se fait dans les autres facultés qui utilisent le logiciel Infosilem. Avec ce logiciel, les horaires d'examens sont connus à la mi-octobre pour la session d'automne et au début mars pour la session d'hiver et ces horaires n'occasionnent aucun conflit. Par contre, les étudiants peuvent avoir deux examens la même journée, trois examens en deux jours – un conflit étant trois examens en 24 heures ou moins – ou cinq examens en cinq jours, ce qui n'est pas une situation idéale.

Il importe par ailleurs de mentionner que les étudiants doivent planifier leurs horaires de cours optionnels sur deux ans; les étudiants de troisième année ayant la priorité dans le choix de ces cours.

Après discussion, il est convenu de conserver la méthode actuelle de mise à l'horaire des examens finaux.

**6. Affaires diverses :**

Aucune autre affaire n'ayant à être discutée, la séance est levée à 16h55.

Le doyen adjoint et secrétaire,

Pierre Thibault